



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
27 mars 2018
Français
Original : anglais

Session annuelle 2018

4-8 juin 2018, New York

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION

Prolongation de programmes de pays

Résumé

La présente note contient des informations sur la prolongation de programmes de pays du FNUAP. La première prolongation d'un programme de pays, dans la limite d'une année supplémentaire, est approuvée par le Directeur exécutif et présentée au Conseil d'administration à titre d'information. Toutes les autres demandes de prolongation d'un programme de pays sont soumises à l'approbation du Conseil.

Le Conseil d'administration est invité à prendre note de la première prolongation d'une année des programmes pour Cuba, telle que décrite au tableau 1, et approuver la deuxième prolongation d'une année du programme pour la République arabe syrienne, telle que décrite au tableau 2.



Tableau 1
Prolongations des programmes de pays approuvées par le directeur exécutif

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période approuvée pour la prolongation</i>	<i>Motif de la prolongation</i>
Cuba	2014-2018	2019	À la demande du gouvernement cubain, l'équipe de pays des Nations Unies a décidé de prolonger le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), couvrant actuellement la période 2014-2018, afin de permettre la synchronisation des nouveaux programmes de pays et des cycles de programmation des autres agences du système des Nations Unies en activité dans le pays avec les cycles des plans nationaux et des stratégies nationales de développement. Comme Cuba est en voie d'approuver le Plan national de développement économique et social à l'horizon 2030, cette prolongation d'une année permettra d'aligner le nouveau cycle du PNUAD sur les priorités de développement durable identifiées dans le plan, une fois celui-ci finalisé.

Tableau 2

Prolongations de programmes de pays nécessitant l'approbation du Conseil d'administration

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période proposée pour la prolongation	Motif de la prolongation		
			Évolution du pays	Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Mise en œuvre ou autres questions diverses
République arabe syrienne	2016-2017 2018 (première prolongation)	2019 (deuxième prolongation)	<p>Sept ans après le début de la crise, la destruction massive des infrastructures se poursuit en Syrie, de même que la dégradation de tous les aspects de la vie et des moyens de subsistance. En plus de la violence incessante, les Syriens s'exposent chaque jour à la privation et à l'indignité en ce qui concerne leur accès aux services essentiels et à l'emploi, et subissent plusieurs problèmes de sécurité en conséquence des déplacements internes massifs.</p> <p>Le gouvernement syrien élabore actuellement son premier rapport national sur les ODD. Celui-ci renforcera la base de données nationale sur les indicateurs humanitaires et de développement et aidera le gouvernement à mettre à jour ses priorités nationales de développement.</p> <p>Sous la direction du FNUAP, le gouvernement a entrepris une enquête démographique et sociale. Les résultats de cette enquête, prévus pour 2018, contribueront à l'analyse du pays grâce à des données ventilées selon le sexe et l'âge sur les revenus et les dépenses ; les ménages ; la santé reproductive et la sécurité alimentaire.</p>	<p>Le gouvernement élabore actuellement son plan national de développement et a approuvé une prolongation d'un an du Cadre stratégique des Nations Unies. L'équipe pays des Nations Unies et le Comité directeur mixte ont décidé de prolonger d'une année les programmes de pays actuels des agences du Comité exécutif.</p> <p>Cette prolongation permettra d'aligner stratégiquement l'approche des Nations Unies en République arabe syrienne afin de clarifier sa complémentarité avec le plan humanitaire, et donnera également au gouvernement le temps de formuler une nouvelle vision du développement national et de nouvelles priorités humanitaires. Elle donne également plus de temps pour préparer le prochain cadre d'assistance des Nations Unies, tout en permettant aux organisations des Nations Unies de continuer à répondre aux besoins actuels.</p>	<p>Le programme de pays continuera à travailler (i) à l'amélioration de l'accès à des soins de santé reproductive de haute qualité ; (ii) à l'extension des activités de prévention et de réponse face à la violence basée sur le genre ; (iii) au renforcement des capacités à collecter et utiliser des données ventilées selon le genre et l'âge pour mieux adapter les programmes d'intervention et de relèvement ; et (iv) au dialogue avec les jeunes en vue de favoriser la cohésion sociale et la réconciliation.</p> <p>Il intégrera la prestation de services en matière de santé reproductive et de violence basée sur le genre en apportant son appui aux partenaires pour diriger des équipes mobiles, des établissements fixes (dont des centres de santé et des hôpitaux), ainsi que des espaces adaptés aux femmes et des espaces adaptés aux jeunes. Tous les aspects du programme cibleront les jeunes et utiliseront des données concrètes pour la programmation et le suivi dans les contextes humanitaires.</p>